

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE
Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Mme Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS

Le Havre, le 22 septembre 2017

Objet : Reconnaissance de la Fibromyalgie

Madame la Ministre,

Comme vous le savez, la fibromyalgie touche, selon les études conduites, entre 2 et 5 % de la population, très majoritairement des femmes. Pourtant, trop souvent, elle n'est pas diagnostiquée comme une maladie et les personnes atteintes se retrouvent durablement sans traitement adapté, sans accompagnement spécifique et donc sans perspective médicale.

Quand elles ne sont pas tout simplement suspectées d'exagérer les maux et douleurs qu'elles décrivent. Ainsi à la souffrance physique s'ajoute la souffrance morale, le sentiment d'abandon.

Les symptômes de cette maladie, ses causes également, étant très variables, le diagnostic demeure souvent aléatoire. Cela en fait une maladie atypique, voire controversée même si elle est pleinement reconnue comme telle par l'OMS depuis 1992.

Je suis saisi par un collectif de personnes touchées par la fibromyalgie. Parmi les personnes qui m'ont contacté, l'une souffre de cette maladie depuis plus de 10 ans et vient seulement d'être diagnostiquée... Une autre m'indique que son médecin traitant considère que cela se « *passé dans sa tête* » alors qu'elle décrit des états de fatigue prolongés, des douleurs, des pertes de mémoire.

D'autres témoignages vont état d'automédication dangereuse pour tenter d'atténuer la douleur en l'absence de prescriptions médicales adaptées ou d'un accord de prise en charge par un centre antidouleur. Certains consultent par désespoir face au manque d'écoute et de considération dont ils font l'objet, des « guérisseurs », d'autres ont recours à l'hypnose.

Ces situations dramatiques se trouvent accentuées par les difficultés rencontrées dans notre région havraise du fait de l'absence d'un nombre suffisant de spécialistes. Ainsi, un patient vient enfin d'obtenir un rendez-vous avec un rhumatologue pour le mois de septembre 2018 !

Tous me décrivent en tout cas une maladie fortement handicapante au quotidien.

../..

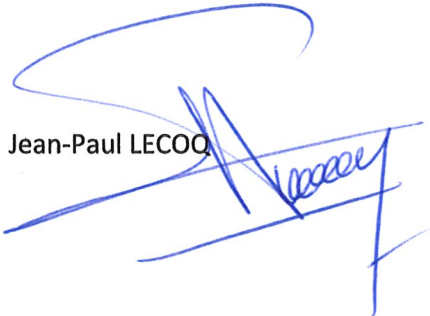
J'ai appris madame la Ministre que vous veniez également d'être destinataire d'une pétition visant à faire reconnaître cette maladie par les pouvoirs publics et le corps médical, dans le but de créer les conditions d'une réelle prise en charge immédiate des patients concernés.

Je souhaite, par conséquent, connaître les suites que vous entendez donner à ces démarches et l'action que vous comptez engager en faveur de la reconnaissance et du traitement de la fibromyalgie.

Dans l'attente de votre réponse, je reste à votre écoute afin de vous apporter tout élément complémentaire concernant cette demande.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Jean-Paul LECOQ



Contacts utiles :

- jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre
Ligne téléphonique provisoire : 02.35.53.10.66
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD
sebastien.giard@clb-an.fr
Téléphone : 06.81.33.71.81